



Strasbourg, le 15 octobre 2023

MESSAGE du RECTEUR aux CHEFFES et CHEFS D'ÉTABLISSEMENT et aux DIRECTRICES et DIRECTEURS D'ÉCOLES

sous couvert des IA-DASEN

sous couvert des IEN pour les directrices et directeurs d'école

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement et leurs adjoint,
Mesdames, Messieurs les directeurs et directrices d'école,

Le ministre Gabriel Attal a adressé hier un courrier à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Il revient dans sa lettre sur le drame survenu le 13 octobre dans le lycée Gambetta d'Arras qui nous a tous bouleversés. Il indique également les modalités retenues pour l'organisation de la journée de demain, lundi 16 octobre. Un double objectif s'impose : permettre un indispensable temps d'échanges entre les personnels, pour faire face à l'indicible et penser l'accueil des élèves, construire une parole partagée à leur transmettre ; ainsi que rendre hommage à nos collègues disparus ou meurtris, Samuel Paty il y a trois ans, Dominique Bernard et ses collègues d'Arras aujourd'hui.

Les attentes et les contraintes ne sont bien entendu pas les mêmes selon l'âge et le degré d'enseignement, c'est la raison pour laquelle toutes les précisions qui suivent ne s'appliquent pas de la même manière dans l'enseignement primaire ou secondaire. Pour autant, nous serons tous mobilisés demain. L'autorité académique, les corps d'inspection et l'EAVR le seront à vos côtés, en tant que de besoin. Par ailleurs, les forces de sécurité intérieure sont également mobilisées, avec une surveillance renforcée des établissements scolaires, en particulier ceux repérés comme sensibles.

Ainsi tous les cours du lundi 16 octobre de 8h à 10h sont supprimés pour les élèves des collèges et lycées. Ce temps banalisé doit permettre un échange entre tous les personnels en mémoire des victimes, mais aussi de préparer au mieux l'arrivée des élèves à 10h. Pour mémoire, et si vous ne l'avez pas déjà fait, il importe de prévenir les parents et les élèves de ce changement d'horaire. Les organisations patronales se sont engagées à la plus grande tolérance concernant les arrivées tardives de parents sur leurs lieux de travail. Les conditions particulières du public accueilli dans les écoles maternelles et élémentaires ne permettant pas la même adaptation, le temps d'échanges entre collègues pourra avoir lieu sur la pause méridienne.

Pour les élèves dépendants des transports en commun et sans autre solution, un accueil temporaire et minimal devra être organisé pour leur prise en charge avant la reprise des cours.

Pour que les professeurs des écoles puissent eux aussi avoir un temps d'échange durant la pause de la mi-journée, l'hommage se déroulera l'après-midi. À 14h, une minute de silence sera mise en œuvre dans chaque classe en mémoire des victimes des attentats commis contre notre école. En primaire, ce temps d'hommage et de recueillement pourra prendre d'autres formes, pour tenir compte de l'âge des élèves.

Toute contestation de ce temps d'hommage devra être systématiquement signalée (via l'application "faits établissement").

Dispositif d'écoute et de soutien

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'académie de Strasbourg mettent à disposition de l'ensemble des personnels un dispositif d'écoute et de soutien :

- au niveau national, le dispositif des Espaces d'accueil et d'écoute (EAE) est assuré par une équipe de psychologues mis à disposition par la MGEN, pour une écoute individuelle et anonyme. Il permet d'accompagner les personnels sollicitant un besoin de soutien psychologique.

Espaces d'accueil et d'écoute :

0 805 500 005

Accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7

- au niveau académique, la cellule académique d'écoute est également accessible. Elle permet d'accompagner les personnels sollicitant une écoute.

Cellule académique d'écoute :

03 88 23 38 79

**Accessible du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Mobilisation des équipes académiques

L'Equipe Mobile de Sécurité est pleinement mobilisée à vos côtés. Pour la contacter, veuillez utiliser l'adresse générique : equipemobiledesecurite@ac-strasbourg.fr et pour toutes les situations d'urgence, appeler directement le coordinateur EMS au 06 07 49 67 33.

D'autre part, monsieur le Recteur a demandé à tous les inspecteurs et notamment aux inspecteurs référents, d'être présents à vos côtés lundi matin, pour apporter leur soutien et leur expertise pédagogique. Les membres de l'Équipe académique valeurs de la République sont également mobilisés.

Vigipirate

Enfin, pour assurer la sécurité de tous, le gouvernement a décidé de faire passer la posture Vigipirate au niveau le plus élevé « **Urgence attentat** » sur tout le territoire.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble de ces consignes de sécurité à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere-de-l-education-9950>

Cela se traduit en particulier par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires. Il convient d'être notamment attentif à ce que :

- L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires soit assuré par un adulte ;
- Un contrôle visuel des sacs soit effectué. En cas de refus, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut interdire l'accès à l'établissement.
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement soit systématiquement vérifiée, en cas de doute le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement.

Une attention toute particulière doit aussi être portée aux internats, aux abords des écoles, collèges et lycées. Pour cela, n'hésitez pas à prendre attache avec vos référents police ou gendarmerie. Il convient d'informer votre DASEN de toute difficulté dans la prise de contact avec ces derniers.

La mise à jour des PPMS et l'actualisation de toutes les procédures de sécurité devront être réalisées dans les meilleurs délais.

Afin de ne pas inquiéter inutilement les élèves et les familles, les exercices PPMS qui auraient été prévus la semaine prochaine doivent être reportés après les vacances.

Pour le moment, et sous réserve d'une évolution des consignes gouvernementales, les voyages scolaires, les sorties scolaires, les cross et autres activités hors des murs peuvent être maintenues.

Ces dispositions ont vocation à vous accompagner dans l'accomplissement de vos missions pour les jours à venir.

Aussi, en ces moments graves et difficiles que nous traversons, je vous remercie par avance de votre précieuse mobilisation et vous assure de mon soutien ainsi que de celui des équipes académiques.

L'hommage rendu lundi à 14 h, et les temps d'échange qui le précéderont, témoigneront de l'unité de toute la communauté éducative faisant bloc pour poursuivre les missions dévolues à l'École de la République.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Olivier Faron